

DOCUMENTI

IAI

LA SÉCURITÉ EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE: LE POINT DE VUE EUROPÉEN

par Roberto Aliboni

papier présenté par **Roberto Aliboni**,
Istituto Affari Internazionali, Rome
dans le cadre du projet des Instituts
de l'Europe du Sud et du Maghreb:
«**Sécurité et stabilité en Méditerranée occidentale**»
Sesimbra, 26-28 Mars 1992

IAI9203

ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI

LA SÉCURITÉ EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE: LE POINT DE VUE EUROPÉEN

par **Roberto Aliboni**

Le but de ce papier est d'évaluer le cadre sécuritaire de la Méditerranée occidentale du point de vue des pays européens de façon à proposer quelques orientations de leurs politiques dans cette région.

La notion de Méditerranée occidentale adoptée dans ce papier correspond à celle du Groupe des Dix (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie, Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) établi par les réunions ministérielles du 10 Octobre 1990 et du 27 Octobre 1991.

Le cadre sécuritaire est analysé à partir de trois niveaux: (a) le cadre militaire de la région; (b) l'impact des changements du contexte international sur la Méditerranée occidentale; (c) les politiques sécuritaires des pays de l'Europe du Sud-Ouest.

Le cadre et les perceptions militaires

Les capacités militaires du Sud - Pour avoir une idée du cadre militaire de la Méditerranée occidentale du point de vue européen, on peut commencer par comparer la situation des pays du Maghreb à celle des pays du Moyen Orient et du Golfe. Les données sur les dépenses militaires¹, reprises aux tableaux annexés, mettent en évidence le rôle tout à fait mineur que joue le Maghreb dans le cadre des régions au Sud de l'Europe. On en arrive à la même conclusion en considérant les importations des systèmes d'arme majeurs, reportées par le SIPRI²: le pourcentage des pays du Maghreb est de 4,9 % par rapport à l'ensemble du Tiers Monde et de 11,3 % par rapport à l'ensemble des régions au Sud de l'Europe.

Il y a quelques années Cordesman³, dans le cadre du rôle atténué que joue le Maghreb par rapport au Moyen Orient, mettait pourtant à la lumière la dynamique soutenue de ses tendances tout en soulignant l'incapacité à terme des pays du petit Maghreb de soutenir le rythme. Cela semble confirmé par les chiffres et les tendances économiques qui se sont affirmés depuis dans la région.

Cependant, afin de mieux mesurer la menace il faut également considérer la structure et la qualité des armements. Or dans cette région, en ce qui concerne les

¹ A.H. Cordesman, *Current Trends in Arms Sales in the Middle East*, National Security Studies Program, Georgetown University, Dec. 1991, papier présenté à l'International Workshop on «Arms Control and the New Middle East Security Environment», Nof Ginosar, Israel, 6-9 Janvier 1992; IISS, *The Military Balance 1991-1992*, Brassey's, London, 1991. Les données élaborées par Cordesman sont en valeur courante, mais à la différence de celles de l'IISS comprennent la Libye. Voir aussi J. Alpher, *The Middle East Military Balance 1989-1990*, Jaffee Center for Strategic Studies, The Jerusalem Post & Westview Press, 1990.

² SIPRI *Yearbook 1991, World Armaments and Disarmament*, Oxford University Press, New York, 1991.

³ A. Cordesman, «The Military Forces of the Maghreb», *RUSI Defence Yearbook 1986*, Brassey's, London, 1986.

capacités non conventionnelles⁴, c'est surtout la Libye qui pousse à en acquérir. Il est presque certain que ce pays possède des capacités chimiques, tandis que les projets de développement balistiques et nucléaires ont été suspendus ou ont échoué. Pour le reste, on pense que l'Algérie pourrait vouloir acquérir un statut nucléaire. D'autre part, elle possède l'infrastructure industrielle et la technologie pour se doter éventuellement d'armes chimiques. Ainsi, les tendances dans le Maghreb à la prolifération des armements non conventionnels ne semblent pas aussi nettes qu'elles le sont au Moyen Orient et dans le Golfe.

Enfin, si on considère la qualité de l'ensemble des armements conventionnels dont disposent les pays du Maghreb, on peut affirmer que ces armements ne sont pas de nature à conférer à ces pays une véritable capacité d'attaquer les pays européens. Toutefois, ils sont en mesure de donner quelques «coups de main» aux pays européens (comme le missile libyen sur Lampedouse en 1986) ou de commettre des actions à bas niveau de violence (comme le terrorisme ou les prises d'otages).

Par contre, l'existence de systèmes d'arme relativement avancés dans l'Aviation et la Marine de la Libye, de l'Algérie et du Maroc marque une certaine capacité d'interdiction. Cette dernière est généralement faible à cause de la faiblesse industrielle et gestionnelle de ces pays et du manque d'entraînement. Elle n'est pas néanmoins à sous-estimer: les effectifs et les armements demeurent élevés et assurent une remarquable capacité de défense; les coûts que cette interdiction impose aux possibles interventions militaires des pays du Nord, comme on l'a vu à l'occasion du bombardement américain de Tripoli et Benghazi en 1986, demeurent eux aussi élevés. Cette capacité d'interdiction dans le cadre Nord-Sud a été soulignée aussi bien par l'espagnol Rafael Bardaji⁵, en se référant à la Méditerranée occidentale, que par l'italien Maurizio Cremasco, en ce qui concerne l'ensemble des régions au Sud de l'Europe⁶.

Dans la Méditerranée occidentale le Sud n'oppose donc au Nord qu'une capacité d'interdiction, avec le redoublement éventuel de menaces à bas niveau de violence. Les capacités militaires du Maghreb sont par contre à la base des grands conflits dans le cadre Sud-Sud et donnent lieu à de véritables menaces entre les pays de la région. Dans la mesure où l'on imagine que les pays du Nord pourraient rester mêlés à ces conflits, la capacité d'interdiction des pays du Maghreb peut se transformer en un facteur militaire significatif.

Les perceptions au Nord - Cette situation, porteuse de risques plutôt que de menaces, soumise à l'instabilité venant des conflits Sud-Sud plutôt qu'à la possibilité de véritables conflits Nord-Sud, est bien connue des pays européens de la rive Nord de la Méditerranée occidentale. Les analyses de leur sécurité nationale⁷ confirment

⁴ Voir A.H. Cordesman, *Weapons of Mass Destruction in the Middle East*, Brassey's, London, 1991 et G. Kemp, *The Control of the Middle East Arms Race*, Carnegie Endowment for International Peace, 1991

⁵ R.L. Bardaji, *Naval Arms Control in the Western Mediterranean*, Grupo de Estudios Estrategicos, papier présenté au séminaire organisé par le SIPRI à Helsinki et Stockholm le 23-26 Octobre 1990.

⁶ M. Cremasco, *CFE and Security Problems in NATO's Southern Flank*, Istituto Affari Internazionali, Août 1990.

⁷ Voir J. Simon (ed.), *European Security Policy after the Revolutions of 1989*, The National Defense University Press, Washington D.C., 1991 et R. Aliboni (ed.), *Southern European Security in the 1990s*, Pinter Publishers, London, 1992; voir aussi J. Chipman (ed.), *NATO's southern allies, internal and external challenges*, London, New York, Routledge with Atlantic Institute for International Affairs; D.T. Stuart (ed.), *Politics and security in the Southern region of the Atlantic Alliance*,

en général l'absence de véritables menaces militaires dans les perceptions des pays de la rive Nord, et en revanche l'existence de nombreux risques.

L'Espagne fait exception à cette règle⁸. Aux yeux des espagnols la mémoire historique des 800 ans de domination arabe et de la «reconquista» tendent encore à représenter les arabes comme des ennemis. Plus concrètement, le contentieux sur les enclaves de Ceuta et Melilla avec le Maroc de même que la possibilité de les voir annexées par ce pays représente une menace. Cette perception de menace se reflète sur l'importance que l'Espagne accorde à la défense des lignes maritimes et du détroit de Gibraltar. Cette mission fait partie des missions que l'Espagne s'est engagée à poursuivre dans le cadre de l'OTAN⁹, bien que ce dernier ne comprenne pas l'annexion éventuelle de Ceuta et Melilla dans sa notion de menace commune.

Cependant, à côté de cette exception, laquelle est du reste ménagée par le gouvernement espagnol dans un cadre tout à fait politique et diplomatique, la perception commune aux pays européens du Sud-ouest se base aujourd'hui sur les préoccupations dues à l'accroissement rapide de risques, surtout face à la montée du mouvement religieux en Algérie dont la guerre du Golfe en 1990-1991 a été le détonateur. La tension provoquée par la crise du Golfe entre l'ensemble arabo-persan et l'Occident a eu un effet de déstabilisation spécifique sur le Maghreb, d'autant plus remarquable que cette zone a toujours été considérée par les européens comme étant à l'abri des fortes instabilités politiques dominant le Moyen Orient et le Golfe. Cette déstabilisation vient d'ailleurs compliquer une situation déjà lourde de risques en raison d'une situation sociale, économique et démographique particulièrement difficile. Vieilles et nouvelles tensions pourraient par conséquent accroître les risques de menaces à bas niveau de violence tel que le terrorisme.

Les changements du contexte international

Traditionnellement, les pays européens, en particulier ceux de l'Europe du Sud-ouest, ont considéré la région de la Méditerranée occidentale comme la plus stable et la plus coopérative de l'ensemble méditerranéen pour différentes raisons qui peuvent être résumées ainsi: (a) son éloignement de l'épicentre palestinien de la crise arabo-israélienne; (b) sa proximité géographique à l'Europe et ses liens historiques et culturels étroits, surtout avec la France; (c) une influence soviétique mineure, notamment grâce à la capacité européenne et surtout française de se présenter aux pays du Maghreb comme un interlocuteur alternatif ou différent par rapport aux États-Unis; d'où la tendance, surtout algérienne et tunisienne, à un rôle international et régional de véritable non-alignement.

Cette vision a uni plusieurs leaders de la rive Nord et Sud de la Méditerranée occidentale: de M. Moro à M. Boumediène, de M. Craxi à M. Mitterrand. Les éléments réels et imaginaires y sont étroitement liés, cette vision étant enracinée dans des réalités comme dans des projets.

London, MacMillan Press, 1988.

⁸ Voir Instituto de Cuestiones Internacionales, *Estrategia del Mediterraneo Occidental y del Magreb*, Madrid, 1983; M.G. Manwaring, *Iberia's Contribution to Western Security: Spain and Portugal*, in J. Simon (ed.), *op. cit.*, pp. 573-612.

⁹ Voir F. Rodrigo, «The End of the Reluctant Partner: Spain and Western Security in the 1990s», in R. Aliboni (ed.), *op. cit.*, pp. 99-116; J. Ojeda, «El modelo español de participación en la Alianza Atlántica», *Política Exterior*, 3, 9, 1989, pp. 58-90.

On retrouve historiquement cette vision à la base d'importantes initiatives politiques, comme par exemple, l'approche des ministres arabes des ministres européens, réunis à Copenhague en 1973 après l'augmentation du prix du pétrole, qui donnera lieu au Dialogue Euro-Arabe et la participation des pays arabes méditerranéens aux travaux de la CSCE. Il ne faut pas non plus perdre de vue que parmi toutes ces initiatives prises par les diplomates des pays arabes et européens de la Méditerranée occidentale, certaines ont connu un rôle important.

Maintes fois prônée par les leaders des pays de la Méditerranée occidentale, l'idée d'une solidarité méditerranéenne, tantôt alternative tantôt complémentaire aux autres solidarités des partenaires (arabe, africaine, tiersmondiste, européenne, atlantique, etc.), bien que projetée sur l'ensemble de la région méditerranéenne, naît donc dans la Méditerranée occidentale et par rapport à la Méditerranée occidentale. Cette dernière s'est présentée pendant plusieurs années comme une digue face aux grandes vagues venant d'un Orient malade d'instabilité ou bien comme une plateforme d'où repartir pour apporter stabilité et coopération à l'Orient. Dans tous les cas la Méditerranée occidentale apparaît comme le point de départ. D'où sa «spécificité».

Toutefois, les conditions de cette «spécificité» ont été modifiées par les événements des années 1990 et 1991. L'évanouissement du contexte Est-Ouest met fin à la différence de risque qui existait entre un Machrek, directement exposé à la confrontation et donc susceptible de donner lieu à des escalades horizontales, et un Maghreb --comme on l'a déjà souligné-- plus à l'abri de cette confrontation et donc plus apte à la coopération.

D'autre part, cette nouvelle tendance à l'assimilation de Maghreb et Machrek s'accompagne de l'affaiblissement des rôles de non-alignement des pays du Maghreb (qui remonte à son tour à l'évanouissement de la bipolarité Est-Ouest); cet affaiblissement du non-alignement tend à remettre en question les bases du lien diplomatique privilégié entre le Maghreb et les pays «latins» de la Communauté Européenne (CE), un lien qui a bien fonctionné dans le passé avec la Méditerranée occidentale comme pivot des divers projets de solidarité méditerranéenne.

De plus, il faut considérer que la tension démographique, avec ses conséquences sur le développement économique de même que sur les migrations, est particulièrement forte dans le Maghreb par rapport aux autres régions arabes.

Enfin, en raison des contradictions particulièrement aiguës dues aux graves difficultés socio-économiques, à leurs tentatives de démocratisation politique et économique et à leurs liens très ramifiés avec les sociétés occidentales et européennes, les pays du Maghreb sont soumis à une forte pression de la part des forces religieuses radicales.

En considérant ces faits, on se rend bien compte que, du point de vue européen, si d'un côté le Maghreb vient de perdre sa «spécificité» traditionnelle, de l'autre il a acquis une «spécificité» nouvelle. L'instabilité et le radicalisme qui marquaient généralement le Machrek se sont en effet étendus au Maghreb. Ce fait s'ajoute à la proximité géographique et historique particulière du Maghreb de l'Europe, notamment des pays du Sud-ouest de la Communauté. Face à cette instabilité plus proche, l'Europe pourrait considérer le Maghreb comme la source d'un risque plus important plutôt que comme le partenaire d'une diplomatie de paix et de stabilisation par rapport à l'ensemble de la région méditerranéenne, tel qu'il l'était par le passé.

Jusqu'ici zone «protégée», le Maghreb est donc en train de devenir une zone

«exposée». À la lumière de cette conclusion on peut mieux apprécier le cadre militaire de la région. Il est vrai que cette région continue de ne point poser de menaces; néanmoins son niveau de risque est en train de s'accroître de façon remarquable. Cette évolution a des conséquences sur le plan sécuritaire et politique qu'on ne saurait négliger:

(a) la coopération dans la Méditerranée occidentale tend à se refermer sur elle-même contrairement à l'idée d'antan selon laquelle elle devait être l'épicentre d'une solidarité devant se propager au Machrek; l'objet de la coopération devient donc la Méditerranée occidentale et le Maghreb, alors que les possibilités d'une action commune pour la paix dans l'ensemble de la région semblent s'épuiser voire disparaître;

(b) le Maghreb devient le lieu d'une diplomatie de coopération ayant pour priorité la stabilisation et la sécurité; l'optique des pays européens dans le Groupe des Dix devrait par conséquent s'adapter à la nouvelle situation et les efforts de coopération internationale au niveau de la région devraient se multiplier;

(c) par rapport au Machrek, le Maghreb devient en lui-même un problème de stabilisation et, étant donné sa valeur locale, un problème concernant les européens en tout premier lieu (qui ne seront aidés par nul autre pays à le résoudre).

Les politiques des pays européens de la région

On a déjà souligné les perceptions générales des pays européens de la Méditerranée occidentale. Il faut maintenant considérer leurs intérêts de sécurité face à la région et à ses changements.

Différences - Dans les années 80 l'intérêt d'une stabilité dans la Méditerranée occidentale a été souligné en premier lieu par la France qui, à partir des propos tenus par M. Mitterrand en 1983 à Marrakech, a donné une nette priorité au développement des relations avec le Maghreb, soit au niveau bilatéral soit en promouvant le réseau multilatéral, qui devenait plus tard le Groupe des Dix. Les relations bilatérales du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie avec les pays du Maghreb se sont également développées de façon remarquable, en favorisant l'établissement du Groupe des Dix par la suite.

Du point de vue sécuritaire deux tendances se sont entremêlées: d'un côté la tendance à «isoler» la Méditerranée occidentale, en structurant et consolidant son caractère de «zone protégée»; de l'autre, la tendance à la structurer comme l'élément d'un projet plus vaste concernant l'ensemble de la région méditerranéenne. La première tendance a été adoptée d'emblée par la France et le Portugal. La deuxième a été prônée par l'Espagne et l'Italie moyennant l'initiative de la CSCM (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée). L'Espagne, après la Guerre du Golfe s'est un peu effacée par rapport à la CSCM et semble plus repliée sur la Méditerranée occidentale. Les deux tendances n'en sont cependant pas arrivées à s'exclure, de même qu'elles n'ont empêché ni le Groupe des Dix de devenir un pilier de la politique étrangère italienne, ni les partenaires du Groupe des Dix de donner leur soutien à la CSCM, si activement poursuivie par la diplomatie italienne.

Cette complaisance réciproque ne peut effacer ni la faiblesse des deux projets --le Groupe des Dix et la CSCM-- au fur et à mesure de la rapide évolution de la situation, ni les différences de fond qui sont à la base des orientations des partenaires. La France tend à séparer la Méditerranée occidentale, où ses intérêts nationaux ont besoin d'être appuyés par les autres pays du Sud-ouest européen, du Moyen Orient,

où ces mêmes intérêts doivent pouvoir s'affirmer sans autres contraintes que celles découlant des autres «grands» de la politique internationale. D'où la méfiance vis-à-vis de projets comme celui de la CSCM, qui entraînerait le Moyen Orient à donner un rôle «global» à des pays comme l'Espagne et l'Italie qui --à ses yeux-- n'en ont pas le titre.

Le Portugal et l'Espagne, pour des motifs différents, ont tendance à affirmer un strict parallélisme entre sécurité régionale et proximité. Pour l'Italie, la Méditerranée demeure «...un espace stratégique unitaire»¹⁰ qui supporte mal l'existence des différents niveaux de sécurité et de stabilisation dans l'ensemble de la région: entre le Maghreb et les Balkans, entre la Méditerranée centrale et le Moyen Orient. Chaque fois que s'établissent différents niveaux de sécurité dans l'ensemble du bassin, l'Italie tend davantage à devenir un pays de frontière et donc à craindre pour sa sécurité.

Convergences - Malgré ces différences entre les pays du Sud-ouest européen il existe également d'importantes convergences d'intérêts et de perceptions. C'est en tenant compte de ces convergences, oeil à la sécurité, qu'ils doivent rebâtir aussi rapidement que possible leur politique de coopération avec les pays du Maghreb. Examinons donc ces convergences.

A la suite des changements intervenus en 1990 et 1991, la structure des espaces sécuritaires a profondément changé. L'Europe occidentale et la CE se retrouvent à opérer sur un espace sécuritaire plus vaste, appelé «nouvel arc des crises»¹¹ par les analystes; celui-ci va au-delà de la Méditerranée et comprend les régions qui faisaient partie de la confrontation Est-Ouest il y a seulement quelques années.

Si les espaces autour de l'Europe occidentale ont subi un changement radical, il en a été de même en ce qui concerne leur hiérarchie: dans le cadre des bouleversements qui, après la chute du vieil ordre international, continuent de se produire en Europe et dans ses alentours, le Maghreb comme les Balkans et la Corne de l'Afrique sont perçus et traités par les alliances euro-américaines comme des zones de moindre importance sécuritaire par rapport aux zones qui attirent en revanche le maximum de leur attention: notamment la zone de l'Union Soviétique d'antan et celle du Moyen Orient et du Golfe Persique.

Pourtant, lorsque le Maghreb devient une zone de risque majeur pour les pays européens de la Méditerranée occidentale, il arrive qu'il apparaisse, au contraire, comme une zone de moindre risque à l'ensemble de l'Europe et de l'Occident.

Cette différence de perceptions à l'intérieur de la CE et de l'OTAN ne fait point le bonheur des pays du Sud-ouest européen. La raison d'une première convergence parmi les pays européens de la Méditerranée occidentale est l'urgence de voir la CE établir une politique européenne commune en matière de sécurité à caractère global, dans le but de minimiser les différences de solidarité des partenaires envers les régions qui entourent la Communauté.

Il n'en reste pas moins que pour convaincre les partenaires européens et

¹⁰ S.Silvestri, «Pour une approche italienne de la sécurité en Méditerranée Occidentale», dans Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques, *La Méditerranée Occidentale: un espace à partager*, Actes de la Table Ronde de Bandol, 8-9 Février 1991, Editions FMES, 1991, pp. 85-89.

¹¹ Cette notion a été élaborée lors de la Conférence annuelle de l'IISS de Zürich, 12-15 Sept. 1991, par MM. C. Gasteyer et G. Joffé; voir aussi dans les mêmes actes le papier de M. Z. Brzezinski, *The Consequences of the End of the Cold War for International Security*.

occidentaux à accorder davantage d'importance et de ressources aux zones qui les intéressent --c'est-à-dire en revoyant les priorités collectives-- les pays européens du Groupe des Dix doivent multiplier leurs efforts de coopération et assumer de plus lourdes responsabilités dans le cadre de la Méditerranée occidentale à l'intérieur même de la Communauté.

Afin de parvenir à une deuxième convergence, les pays du Sud-ouest de l'Europe doivent donc consolider le Groupe des Dix et le rendre plus concrètement et visiblement complémentaire aux efforts de la CE (ce qui n'est pas tellement le cas aujourd'hui).

Plus généralement, il est nécessaire de souligner que le renforcement du Groupe des Dix, sans nul doute essentiel à l'efficacité de la coopération régionale, ne devrait toutefois pas se traduire par un équilibre encore plus défavorable qu'aujourd'hui entre niveau bilatéral, régional et communautaire. Bien au contraire, la stratégie de renforcement des politiques de sécurité et de coopération des pays européens doit parvenir à un équilibre plus favorable au niveau communautaire, où la politique de sécurité de la CE doit se développer et acquérir son efficacité à partir des décisions prises au Conseil Européen de Maastricht en Décembre 1991. Ce point apparaît particulièrement important en ce qui concerne les politiques communes que la CE devra développer par rapport aux mouvements de personnes.

Une quatrième convergence demeure l'intérêt des pays européens de la Méditerranée occidentale --plus généralement de la CE-- à voir se développer une certaine cohérence entre les pays du Maghreb afin qu'ils puissent mieux accueillir les efforts de coopération économique et améliorer leur performance économique. Dans l'UMA, les efforts d'intégration économique sont restés en arrière plan, même s'il ne faut pas sous-estimer l'importance des convergences des politiques économiques actuelles entre tous les pays de l'UMA (un facteur qui n'existait point à l'époque de la chute du Comité Permanent Consultatif du Maghreb à la fin des années 60). La dépendance actuelle du Maghreb de la CE est effrayante et n'a l'espoir de se voir modifiée que si l'intégration horizontale augmente. La CE a malgré tout les moyens d'imposer au Maghreb un minimum de coordination de ses relations économiques par rapport à elle-même et de favoriser son intégration horizontale moyennant ses politiques de coopération bilatérales et multilatérales.

Enfin, les pays européens sont également très intéressés par une évolution politique plus libérale dans les pays de l'UMA, mais cet intérêt est très difficile à affirmer. Les européens ne peuvent et ne doivent pas intervenir dans les processus grandement contradictoires et pénibles qui se sont ouverts dans la région avec la crise algérienne. La seule réponse efficace qu'ils peuvent donner pour l'instant est de garder et renforcer les liens de coopération soit au niveau bilatéral comme au sein du Groupe des Dix.

La coopération militaire Espagne-France-Italie - Pour compléter le cadre des politiques européennes dans la région, il faut s'interroger sur le réseau de coopérations bilatérales militaires qui s'est développé par couples de pays: France et Espagne, Espagne et Italie, Italie et France.

La coopération de la France avec l'Espagne¹² s'est développée bien avant que l'Espagne entre dans l'OTAN moyennant des manœuvres communes, ventes d'armes et échanges d'informations dans le domaine de la défense aérienne. En considérant sa

¹² D.A. Ruiz Palmer, «France», dans J. Simon, *op. cit.*, pp. 207-267.

position dans l'OTAN, cette coopération a une valeur complémentaire pour la France. Pour l'Espagne, cette coopération sert à renforcer sa sécurité dans une zone où, comme on l'a vu, ce pays se sent particulièrement menacé.

L'intérêt italien est peut-être plus difficile à dégager. L'affaire de la base de Sigonella en 1985, qui opposa fortement les italiens aux américains sur le sort de M. Abelabbas (le dirigeant de l'OLP impliqué dans le détournement du paquebot «Achille Lauro»), semble avoir déterminé les militaires italiens¹³ à entrer dans un réseau d'information et de coopération indépendant de celui des Etats-Unis. Cette aspiration fut renforcée l'année suivante, en Italie comme en Espagne, par la décision unilatérale américaine de bombarder la Libye. D'où l'importance de l'accès aux informations du satellite français «Hélios» dans cette coopération. Ainsi dit, les motivations italiennes semblent aussi basées sur le dessein d'associer aujourd'hui l'Espagne dans le cadre de la Méditerranée occidentale pour la convaincre demain à étendre ses intérêts vers la Méditerranée orientale¹⁴.

De ce cadre on comprend que cette coopération n'a pas un but univoque: d'un côté, elle a la fonction de mieux intégrer et compléter les dispositifs de même que les missions de l'Espagne et de la France dans l'OTAN; de l'autre, elle a la fonction de protéger de l'extérieur l'espace régional des interférences sans-gêne (le bombardement de Tripoli en 1986 et l'affaire de l'«Achille Lauro»/Sigonella en 1985) en établissant une meilleure capacité autonome au niveau de l'information et de la reconnaissance aérienne des trois pays concernés. Le réseau se prête donc aussi bien à des interprétations «nationalistes» qu'«atlanticiques». Il est surtout concerné par les rôles des trois pays dans les alliances occidentales. L'intérêt de cette coopération envers le Sud ne manque pas, soit pour contrer certaines actions dangereuses, soit pour aider les pays européens à affronter l'interdiction du Sud en cas d'intervention. Il reste néanmoins tout à fait marginal.

En ce qui concerne la majeure «exposition» du Maghreb aujourd'hui, à la suite des changements internationaux et de la radicalisation en cours au Maghreb, cette coopération pourrait avoir différents effets. D'une part, elle pourrait aider les pays européens à mieux isoler la zone des interventions extérieures qu'ils estimeraient déstabilisantes par rapport à leurs intérêts nationaux de sécurité. De l'autre, elle pourrait créer une perception de menace aux yeux des dirigeants maghrébins, lesquels pourraient également penser que la coopération des trois pays du Sud-ouest européen se charge de faire ce qu'ils empêchaient de l'extérieur de la région.

Une autre convergence politique entre les pays européens de la région à souligner est donc la nécessité de rendre cette coopération militaire plus claire grâce à des déclarations ou des mesures de confiance et de transparence, prises unilatéralement ou bien au sein de négociations appropriées avec les pays de la rive Sud.

¹³ Pour le point de vue des militaires italiens --l'école dite de la «pensée militaire réformatrice»-- voir V. Ilari, «La politica militare italiana», *L'Italia nella politica internazionale, anno diciottesimo: 1989-1990*, Franco Angeli, Milan, 1991, ch. 4, p. 170.

¹⁴ Ce dessein a été confirmé à l'auteur par des interviews à de hauts officiers de la Marine italienne. On peut aussi noter à ce propos le commentaire du général Carlo Jean, un des partisans de la coopération militaire en Méditerranée occidentale, dans sa contribution au volume de M. J. Simon déjà mentionné: «Les accords initiaux entre ces pays se réfèrent seulement à la Méditerranée occidentale, mais pourraient ensuite s'étendre à la Méditerranée occidentale...» («Italy and its Security Policy», pp. 547-571).

Tableaux annexés

1. *Les dépenses militaires dans les régions au Sud de l'Europe suivant les données de l'IISS (millions de dollars des EE-UU aux prix et aux taux d'échanges de 1985)*

	1985 (%)	1990 (%)
Maghreb	2.011 (3,1)	2.161 (3,1)
Mauritanie	n.d.	n.d.
Maroc	641	868
Algérie	953	988
Libye	n.d.	n.d. ¹
Tunisie	417	305
Moyen Orient	13.782 (20,6)	10.943 (15,5)
Golfe	50.931 (76,3)	57.545 (81,4)
Total de la région	66.724 (100)	70.649 (100)

(1) 85 millions de dollars en 1989.

2. *Les dépenses militaires dans les régions au Sud de l'Europe suivant les données de M. Cordesman (millions de dollars des EE-UU aux valeurs courantes)*

	1985 (%)	1990 (%)
Maghreb	7.596 (7,6)	5.276 (6,1)
Mauritanie	50	45
Maroc	1.000	1.340
Algérie	1.248	904
Libye	5.000	2.510
Tunisie	298	477
Moyen Orient	20.128 (20,0)	15.031 (17,5)
Golfe	72.983 (74,4)	65.421 (76,4)
Total de la région	100.707 (100)	85.646 (100)

3. *Importations de systèmes d'arme majeurs suivant les données du SIPRI (milliards de dollars des EE-UU aux prix et aux taux d'échanges de 1985)*

	1985 (%)	1990 (%)
Régions au Sud de l'Europe	11.9 (55.1)	5.1 (43.3)
<i>Maghreb</i>	1.8 (8.3)	0.6 (4.9)
<i>Moyen Orient et Golfe</i>	10.1 (46.5)	4.5 (38.4)
Asie du Sud	2.8 (13.0)	3.2 (27.1)